

gènes que vous trouvez bon pour eux tout ce dont vous ne voulez pas pour vous ? Croyez-vous que ces contradictions échappent à la finesse de ces peuples, et qu'elles ajoutent à l'efficacité de votre protectorat ? Croyez-vous qu'elles puissent inspirer confiance à Rome, et la Papauté tenir pour le tuteur sûr de toute la clientèle catholique un Etat où la réputation de catholicisme suffit à rendre un homme suspect ?

Messieurs, il faut vouloir ce qu'on veut. Il est impossible d'avoir à la fois une politique antireligieuse au dedans et le protectorat catholique au dehors.

Si, pendant que les puissances rivales s'honorent de respecter le catholicisme, comme une grande force morale, vous continuez à le dédaigner, comme une vieille superstition, si, tandis qu'elles s'ingénient à apaiser leurs vieux conflits avec l'Eglise, vous continuez à ne déclarer essentielles à la République que les mesures dirigées contre la conscience religieuse ; si, tandis qu'elles demandent à se parer du protectorat qu'elles sollicitent, votre philosophie rougit de celui qui vous appartient, ce protectorat restera fragile. Et si, faute d'avoir consolidé votre pouvoir par une réconciliation avec l'âme chrétienne de la France, vous, modérés, dont la modération aura consenti à ne vouloir avec nous ni la paix ni la guerre, vous êtes renversés par les représentants obstinés de la guerre, s'ils ramènent au pouvoir un retour de violence religieuse, si de nouvelles fautes, commentées par l'indignation intéressée de nos adversaires, lassent l'espoir obstiné que la Papauté met en nous, notre protectorat est menace. Et s'il disparaît, tout ce qui sera passé aux mains de nos rivaux sera à jamais perdu. Et de l'héritage légué par notre grandeur passée, nous aurons achevé de perdre même ce que nos derniers malheurs avaient laissé intact.

Le mouvement catholique

AU CANADA

Le R. P. René, S. J. préfet apostolique de l'Alaska, a communiqué aux *Missions catholiques* quelques notes sur les missions de l'Alaska, d'où nous extrayons les renseignements qui suivent. Disons d'abord que le territoire compris dans la préfecture apostolique de l'Alaska s'étend du 32^e parallèle de latitude Nord au 52^e, et du 130^e méridien de longitude Est au 10^e au-delà du 180^e méridien, c'est-à-dire un espace de plus d'un million de kilomètres carrés, environ deux fois la France.

"Ce vaste champ d'action," dit le P. René, "comprend quatre parties distinctes : d'abord, Juneau avec l'archipel d'Alexandre ou l'Alaska méridional, qui est la clef naturelle de l'Alaska du